Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon.

Du Vingt-six octobre mil huit cent dix-neuf, à six heures du Matin.

Malaussé

Acte de mariage de Jean Joseph Malaussé, cultivateur, âgé de vingt ans, né à Marjaïque département du Var, le six neuf du mois de février mil sept cent soixante sept, domicilié à Marjaïque département du Var, fils mineur de Joseph Cultivateur, domicilié à Marjaïque département du Var, et de Magdeleine Courtier, ses parents consentants d'une part;

N.° 7

Et de Elizabeth Camille Bee, âgée de vingt ans, née à Toulon département du Var, le six du mois d'avril mil sept cent soixante neuf, domiciliée à la Garde département du Var, fille mineure de Jacques Bee, Cultivateur, domiciliée à la Garde département du Var, et de Marie Gardier, ses parents consentants d'autre part;

Les Actes préliminaires sont les publications faites par nous et par M. le Maire de la commune de Marjaïque les six et six sept et deux octobre courants, il résulte que il n'y a point d'opposition ni empêchement au susdit mariage; vu le Livret de famille et le contrat de mariage, vu le Livret de famille et le contrat de mariage

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et les Devoirs respectifs des Époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un Elizabeth Camille Bee, l'autre Jean Joseph Malaussé.

En présence de Joseph Charles Simonin, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente neuf ans, profession de Boulanger.

De Joseph Silvestre Simonin, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente trois ans, profession de cultivateur.

De Jean Baptiste Mirabeau, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de quarante sept ans, profession de cultivateur.

Et de Pierre Maurice Mussou, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de quarante huit ans, profession de Vannier.

Après quoi, moi François Coustant Laugier, Maire de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'État civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par le Vannier de la Garde, les autres parties ont déclaré ne savoir écrire.

Joseph Simonin — Jacques Bee — Mirabeau — Silvestre Simonin — Maurice Mussou — Laugier

3e Lieu

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon.

Du Quinze Novembre mil huit cent dix-neuf, à dix heures du Matin.

Acte de mariage de Philippe Bertet, Jardinier, âgé de vingt ans et trois mois, né à Toulon département du Var, le vingt du mois d'avril mil sept cent quatre vingt dix neuf, domicilié à Toulon département du Var, fils mineur de Jean Gaspard Jardinier, en son vivant maçon, domicilié à Toulon département du Var, et de Jeanne Blanche Gras, ses parents consentants d'une part;

Jeanne

N.° 8

Et de Marie Blanche Jean, âgée de quinze ans, née à Lagardes département du Var, le vingt quatre du mois d'octobre mil huit cent quatre domiciliée à la Garde département du Var, fille mineure de Louis Jean Boucher, domiciliée à Lagardes département du Var, et de Marie Blanche, ses parents consentants d'autre part;

Les Actes préliminaires sont les publications faites par nous et par M. l'Officier public de la Ville de Toulon les 24 octobre, 1er et 8 novembre courants, desquelles il résulte qu'il n'y a eu ni empêchement ni opposition au susdit mariage; vu le terme prescrit par la loi; vu le Livret d'actes de naissance de Pierre Bertet, aussi que celui de décès de Gaspard Jardinier, vu pareil décès à Toulon de 25 mars 1816, vu l'acte de naissance de la future épouse.

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et les Devoirs respectifs des Époux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un Marie Blanche Jean, l'autre Philippe Bertet.

En présence de Pierre Nicolas Jaume, domicilié à Toulon, département du Var, âgé de trente huit ans, profession de 1er Commis de Douane.

De Louis Bertet, domicilié à Toulon, département du Var, âgé de vingt deux ans, profession d'ouvrier, Jardinier.

De Gabriel Bertet, domicilié à Toulon, département du Var, âgé de vingt neuf ans, profession de Jardinier.

Et de Jean Bernard, domicilié à Toulon, département du Var, âgé de trente huit ans, profession de Calfat.

Après quoi, moi Pierre Jean Maria adjoint à la commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par les témoins et les parties qui ont déclaré ne savoir signer.

Jaume — Marie Jean — Bernard — Levent — Bertet — Maria